

# la Lettre

## de veille parlementaire



### Le rapport de la mission d'information sur la commande publique adopté par les Sénateurs

Les sénateurs ont adopté le jeudi 15 octobre, le rapport de la mission commune d'information sur la commande publique, par laquelle le CNOA avait été auditionné en juin 2015. Cette mission d'information avait été créée à l'initiative du groupe socialiste du Sénat et plus particulièrement à la demande de Martial BOURQUIN (SR Doubs), Rapporteur de la mission. L'objectif du Rapporteur et du Président, Philippe BONNECARRERE (UDI-UC Tarn) est de montrer que même si l'encadrement juridique est indispensable à la commande publique, celle-ci doit être « appréhendée aussi dans son aspect économique » et prendre en compte les problématiques des PME dans la commande publique.

#### Un objectif de simplification pour favoriser l'accès des PME à la commande publique ...

- Simplification des marchés publics régis actuellement par cinq régimes juridiques différents,
- Dématérialisation des procédures,
- Généralisation des logiciels d'assistance à la rédaction des marchés,
- Favoriser les PME grâce aux groupements d'entreprises,
- Simplification du «Dume» (document unique de marché européen),
- Mise à l'écart des offres anormalement basses,
- Relèvement du seuil des marchés à procédure adaptée de 25 000 à 40 000 d'ici trois ans,
- Développement du « sourçage » permettant d'étudier l'état de l'offre avant de lancer son marché,

- Précision de la notion du délit de favoritisme, recentré sur les démarches volontairement frauduleuses et non sur celles résultant d'une "méconnaissance involontaire des règles de la commande publique".

#### .... décliné en 8 grands axes

- Transposition des directives « paquet commande publique » de 2014,
- Prise en compte de la situation des PME en proposant des mesures incitatives de trésorerie, des clauses sociales et environnementales et en proposant de nouvelles obligations pour les collectivités territoriales (publication de la proportion de leurs marchés attribués aux PME en même temps que la liste annuelle des marchés),
- Réduction du coût des procédures, grâce notamment aux marchés publics simplifiés et à la simplification des conditions de publicité des contrats de la commande publique,
- Favoriser l'émergence d'une communauté de la commande publique en accompagnant de manière pédagogique la refonte du droit de la commande publique,
- Favoriser la mutualisation,
- Libérer les acheteurs d'une approche purement formelle de la commande publique,
- Mise en place d'un dispositif statistique pour mieux connaître la commande publique,
- Préserver les principes français du droit de la commande publique en particulier dans le contexte des négociations internationales (TAFTA) ■

#### Calendrier

- Audition du CNOA: 6 juin 2015

La députée Sophie ROHFRIE (Rép Bas-Rhin) soutient l'appel collectif « pour une région architecture » en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Dans une question écrite adressée le 29 septembre 2015, la députée Sophie Rohfrisch (Rép Bas-Rhin) a demandé à la Ministre de la culture et de la communication de « donner son point de vue » sur l'appel collectif lancé par les CROA, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et les écoles d'architecture, pour que l'architecture puisse aider à favoriser l'avènement d'une région européenne compétitive et attractive. La députée rappelle que les acteurs de l'architecture ont l'ambition de jouer un rôle moteur dans la construction de cette nouvelle région en proposant une filière d'excellence fondée sur une alliance entre science, culture, innovation, territoire et économie.

# Adoption du projet de loi relatif à la **liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine** en première lecture à l'Assemblée nationale.

- Les députés ont adopté le projet de loi relatif à la liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine le 6 octobre 2015 en première lecture. Les rapporteurs ont été désignés dès le mois d'octobre, ce qui indique de commencer les auditions dès le mois de novembre. L'examen du texte au Sénat en première lecture devrait avoir lieu à partir de février 2016.

## Trois propositions du CNOA ont été intégrées au texte

- Prolongation d'un an des mandats ordinaires pour une meilleure prise en compte de la réforme des territoires,
- Limitation du nombre de mandats des conseillers nationaux et régionaux

- Féminisation de la représentation de la profession et renforcement de la représentativité territoriale.

**Les autres propositions du CNOA considérées comme satisfaites par d'autres dispositions du texte par les députés** : obligation de recours à un architecte dans les secteurs classés, mise en concurrence pour le renforcement de la qualité architecturale (concours), précisions sur les dispositions applicables aux marchés des offices publics de l'habitat, transferts des biens, droits et obligations des CROA dans le cadre de la réforme territoriale.

A noter que **la mise en place du permis d'aménager** a été intégrée au texte dans une version différente de celle proposée par le CNOA. ■

# Présentation des **programmes des candidats aux élections régionales** en Île-de-France

**Valérie PECRESSE, candidate Les Républicains - UDI, propose la création d'une biennale d'architecture et d'urbanisme.**

Intitulé « Reconstruire l'Île-de-France », ce programme s'articule autour de 4 piliers, qui comportent plusieurs propositions qui concernent les architectes :

Relancer la construction en Île-de-France en mobilisant tous les terrains disponibles, en dynamisant la gestion de l'EPFIF et en finançant la construction de logements, de bureaux, de services et de parkings autour des futures gares du Grand Paris

Construire autrement, en concevant des logements plus agréables à vivre, aménageant 100 quartiers écologiques et en conduisant une politique de reconstruction des quartiers dégradés, encourageant les mairies à développer des logiques de concertation avec les habitants sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) de type « BIMBY » (Build In My BackYard) et en **créant une biennale d'architecture et d'urbanisme** qui aura vocation à mettre en avant

les constructions et les solutions urbaines les plus innovantes au niveau mondial pour faire de l'Île-de-France le laboratoire international du logement de demain. A l'occasion de cet événement, la région remettra un prix aux meilleurs jeunes architectes et urbanistes franciliens afin de valoriser leur travail auprès de toute la filière internationale.

**Construire plus de logement pour les classes moyennes**, en favorisant les logements pour les étudiants et en construire plus vite et moins cher et enfin, en « finir avec l'inflation des normes ».

**Claude BARTOLONE, candidat socialiste consacre une partie complète au logement.**

Son programme décliné en douze engagements consacre son point n°6 au « droit au logement ». Il se décline en trois axes :

- Étendre la garantie locative à tous les jeunes
- Déployer l'encadrement des loyers dans toute la région
- Conditionner les aides régionales au respect de la loi SRU

## Nomination des rapporteurs pour l'examen du PJ CAP au Sénat.

Françoise FERAT (UDI-UC Marne) et Jean-Pierre LELEU (Rép Alpes-Maritimes) ont été nommés co-rapporteurs sur le projet de loi CAP au Sénat. Le texte devrait être examiné par les Sénateurs au début de l'année 2016.

## Xavier PIECHACZYK quitte le cabinet du Président de la République

Xavier PIECHACZYK, ancien conseiller chargé des transports et de l'environnement au cabinet du Président de la République a quitté ses fonctions fin septembre 2015. Il a été nommé membre du Directoire de RTE, sur proposition du nouveau Président, François BROTTE, ancien député de l'Isère et président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

## Calendrier

- 9 novembre 2015 : date limite de dépôt des candidatures.
- 22 novembre 2015 : début officiel de la campagne.
- 6 et 13 décembre 2015 : élections régionales.